

Inf'Auzouville



Animation Village - Assemblée générale

Le 16 mars s'est tenue l'assemblée générale de l'association. Après la présentation du rapport moral qui a retracé les différentes manifestations 2008 (après midi costumé, fête de la musique, bal du 13 juillet, fête du 15 août, foire à tout, soirée choucroute, expo peinture et Noël des enfants) l'exposé du bilan financier laisse apparaître une situation financière satisfaisante.

Il a ensuite été procédé au renouvellement du bureau qui se compose comme suit

Danièle Pillon, Présidente

Luc Guiraud, Vice Président

Annie Jegat, Secrétaire

Catherine Béton, Secrétaire Adjointe

Christine Leprêtre, Trésorière

Cyrille Coquerel, Trésorier Adjoint

L'assemblée a ensuite commencé à travailler sur les prochaines manifestations: fête de la musique 28 juin et fête du 15 août.



Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, Rejoignez nous !

Mercredi 18 février défilé costumé (Animation Village)



Délibérations du conseil municipal

Conseils de 6 novembre 2008, 9 janvier et 13 février 2009

Modification des statuts du SIVOS :

(Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)
Les modifications suivantes ont été apportées aux statuts du syndicat, à savoir :

- la définition des compétences transférées au Syndicat
- l'adresse du siège social
- la composition du comité syndical
- les modalités de répartition et nombre de sièges attribués à chaque commune

Ces modifications actualisent les statuts établis en 1972.

Service d'accueil à l'école en cas de grève:

La loi du 20 août 2008 donne obligation aux communes d'instituer un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires dès que 25% des enseignants sont en grève. Une grande majorité du conseil municipal exprime son opposition à cette loi, regrette que l'Association des Maires n'ait pas réagi de façon significative face à ses difficultés d'application et exprime son inquiétude quant aux conditions d'accueil à mettre en place. Bien que la responsabilité administrative soit transférée de la commune à l'Etat, les élus ont conscience de leur propre responsabilité morale et se soucient des moyens et des compétences nécessaires à l'efficacité de la mise en place de cet accueil.

Bien qu'opposé à ce texte les élus considèrent que leur devoir les contraint à l'appliquer et à le faire respecter, une liste pourrait être établie en concertation avec les parents d'élèves et les élus.

La compensation financière versée par l'Etat ne peut être inférieure à 200€ par jour, indexé sur le point d'indice de la fonction publique.

Le conseil municipal décide de fixer le taux de vacation au taux horaire correspondant à l'indice majoré minimum garanti soit 290 depuis le 01 juillet 2008, et de rémunérer cette mission par heure réalisée.

Défibrillateur :

Les membres du conseil municipal à l'unanimité des membres présents donnent leur accord pour l'installation d'un défibrillateur sur

la commune, appareil fourni par le Département. Celui-ci sera installé à proximité de la salle du conseil.



L'atelier communal :

L'entreprise SOGETI Ingénierie a été consultée pour réaliser l'étude de faisabilité de la rénovation (clos et couvert) d'un ancien garage en atelier municipal.

D'autre part la municipalité va consulter des entreprises afin d'avoir une estimation sur la réalisation d'un bâtiment neuf sur le terrain communal à côté de la salle polyvalente.

Approbation du compte administratif 2008

La section de fonctionnement :

En recettes à 396 553.63 € (compte tenu du résultat N-1 de 33 657.18 €)

En dépenses à 323 193.85 €

D'où un excédent de fonctionnement de 73 359.78 €

La section d'investissement

En recettes à 133 833.54 € (compte tenu du résultat N-1 de 14 200.73 €)

En dépenses à 133 253.59 €

D'où un excédent d'investissement de 579.95 €

Le résultat d'exploitation excédentaire qui s'élève à 73 359.78 € est affecté comme suit :

Affectation obligatoire au compte 1068 à la section d'investissement pour 15 446.05 €, compte tenu des restes à réaliser en recettes

pour 24 578.00 € et en dépenses pour 40 604.00 €

Le solde disponible est affecté au compte 002 à la section de fonctionnement pour 57 913.73 €.

Travaux de réhabilitation de la cheminée de la mairie :

La toiture du bâtiment qui abrite la mairie doit être refaite prochainement mais la cheminée de la chaufferie est dégradée. Elle sera refaite à l'identique, pour un montant de travaux de 4060,42€ TTC.

Les vacances funéraires :

Suite à la réforme sur la législation funéraire, les communes doivent fixer un taux unitaire de vacation funéraire compris entre 20 et 25 €. Il est rappelé que seules les opérations suivantes feront l'objet de surveillance par les services de la collectivité :

- transport de corps hors de la commune de décès
- opérations d'exhumation, de translation et de ré-inhumation des restes mortels
- opérations de crémation du corps d'une personne décédée

Le conseil municipal décide de fixer le taux de vacation funéraire à 20 €uros.

La cuisine du restaurant scolaire :

Dans le cadre du budget 2009 il est envisagé un aménagement de la cuisine du restaurant scolaire (remplacement des menuiseries, lave vaisselle, four de mise en température, d'une étuve ...). Cout estimé 17 000 € HT. Une subvention d'environ 65% du HT pourrait être obtenue.

L'aménagement du cimetière :

Le cabinet AFT a été chargé de l'étude concernant l'agrandissement du cimetière. Une première ébauche sur le nouvel aménagement du cimetière a été réalisée par AFT.

L'horloge de l'église :

L'horloge de l'église est en panne et l'entreprise chargée de la maintenance a constaté une usure importante du mécanisme. Le conseil décide du remplacement du système d'horlogerie actuel par un système électrique.



Questions diverses :

Etat de la voirie Sente des Passeux elle sera proposée au programme de voirie en 2010, Des petites réparations seront faites au printemps pour améliorer un peu le passage des riverains. Des panneaux de signalisation et de circulation seront prochainement installés.

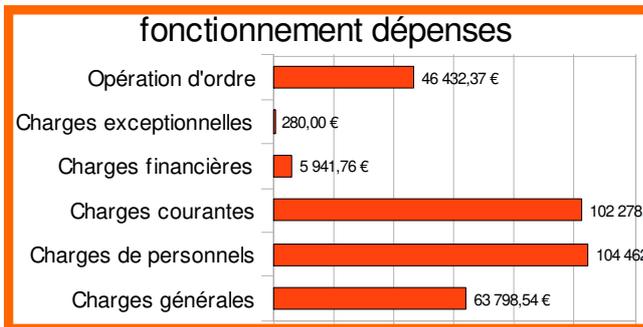
Dysfonctionnement du téléphone notamment au hameau du Thil. France Télécom a été contacté courant janvier et sera relancé afin d'obtenir une réponse satisfaisante pour améliorer la qualité des communications.

Croisement de véhicule Impasse des Fonds : l'Atesat a été contacté pour élaborer plusieurs solutions, mais la réfection totale de la chaussée ne pourra intervenir qu'après la fin des constructions.



Le compte administratif 2008

Le compte administratif traduit les dépenses et les recettes effectives de la commune sur l'année écoulée



Charges générales : eau, électricité, combustibles, téléphone, assurances, fournitures administratives, entretien,....

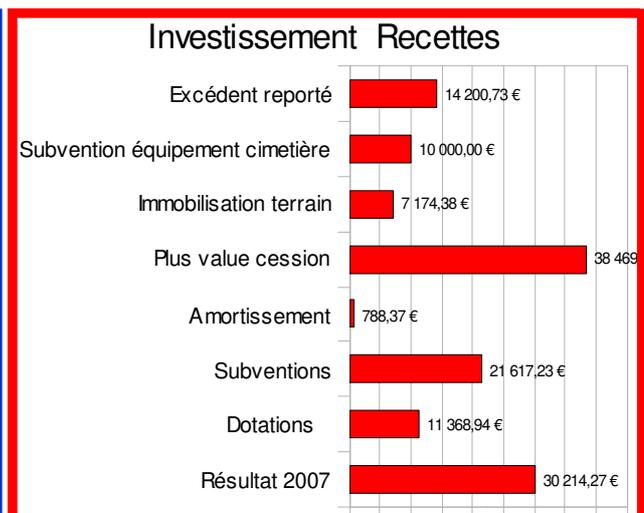
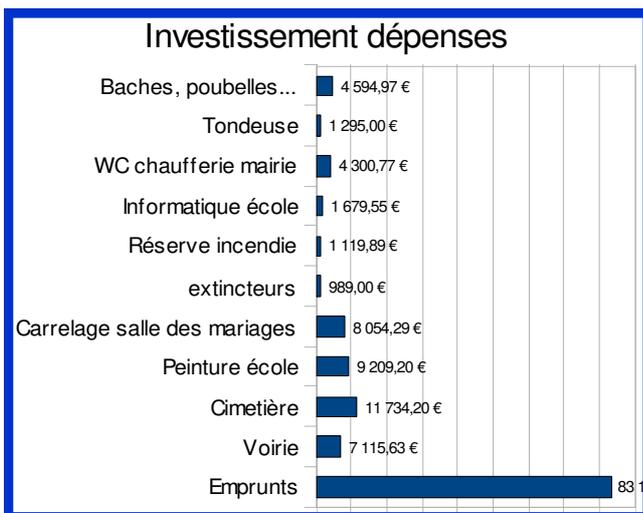
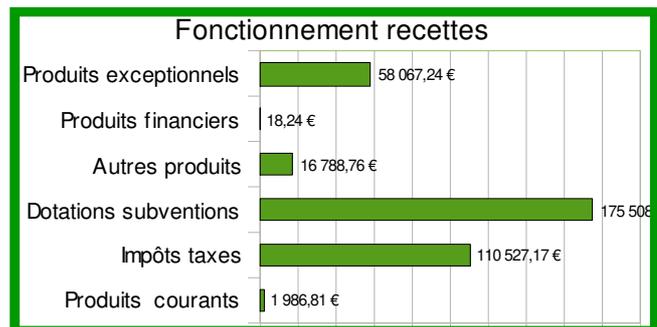
Charges courantes : indemnités élus, participation au SIVOS, syndicat des collèges, SIAE-PAC, associations,.....

Charges financières : intérêts des emprunts

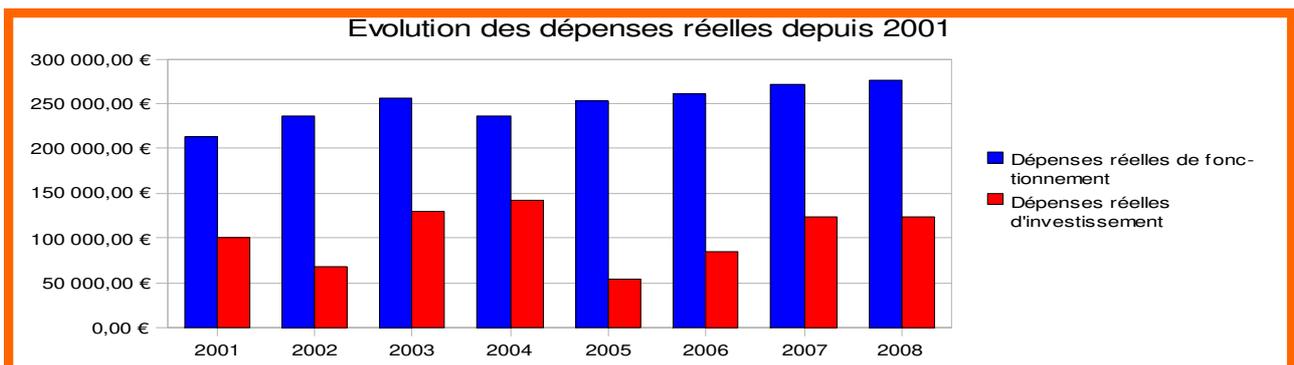
Opérations d'ordres : mouvements internes

Autres produits : revenus des locations de salles

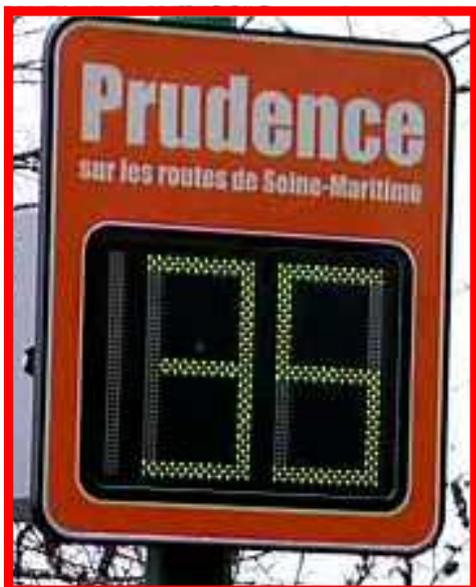
Produits exceptionnels : ventes de terrains



Les projets d'investissements 2009: Amélioration de l'équipement de la cuisine de la cantine scolaire, extension du cimetière, étude sur un atelier municipal, travaux de peinture à l'église, remplacement de l'horloge de l'église actuellement en panne, aménagement de voirie et signalisation rue des Chantepleuriers et sente des Passeux.....



Radar pédagogique



Le département de Seine-Maritime a lancé une campagne de sécurité routière originale, baptisée «prudence et courtoisie sur les routes de Seine-Maritime».

Auzouville bénéficie de cette campagne par la mise en place temporaire d'un radar pédagogique.

Ces radars ont une double vocation, informer les automobilistes de leur vitesse. mémoriser le nombre de véhicules circulant, l'heure de passage et la vitesse de chacun d'eux.

Ces données vont ensuite être transmises aux communes et exploitées par les différents services départementaux en charge de la sécurité routière. Elles permettront de détecter les sites à risque et de travailler à l'amélioration des conditions de circulation.

Le département va ainsi installer, pour un coût de 60.000 euros, 20 radars qui seront déplacés sur le territoire au fil du temps.



Extrait de l'Article R. 413-3. du code de la route

En agglomération, la vitesse des véhicules est limitée à 50 km/h.

Soirée astronomie



Dans le cadre de l'Année Mondiale de l'Astronomie (pour célébrer le 400^{ème} anniversaire de la première utilisation de la lunette astronomique par Galilée en 1609), Auzouville a accueilli quelques membres de l'Observatoire de Rouen pour clôturer les « 100h d'astronomie » qui se déroulaient du 2 au 5 avril. Après une présentation des plus beaux clichés réalisés par les membres de l'observatoire, la soirée a pu se terminer par des observations du ciel et notamment de la Lune.



Soirée Gefluc La lutte contre le cancer

Je vous remercie d'avoir soutenu mon projet pour aider la recherche contre le cancer avec le GEF LUC NORMANDIE, LES ENTREPRISES DANS LA LUTTE CONTRE LE CANCER. 87 personnes étaient présentes à cette soirée dont 47 d'Auzouville sur Ry. Nous avons eu 63 donateurs sur la commune. Le bénéfice de cette soirée a rapporté la somme d'environ 3000 euros qui seront intégralement reversés à la recherche. Grâce à l'animation et à la participation de chacun, cette soirée aura été un véritable succès.



Encore un grand MERCI à vous tous.

Cyrille COQUEREL



Bibliothèque - Le printemps des Poètes



Dans le cadre du Printemps des Poètes, la poésie s'est invitée à Auzouville le dimanche 15 mars dernier.

L'équipe de la bibliothèque, réunie en B.I.P. (Brigades d'Intervention Poétique) s'est donnée rendez-vous devant les commerçants du village pour partager des poèmes avec les gens de passage.



Un défibrillateur à la Mairie

Un défibrillateur va être installé sur le mur extérieur de la mairie, dans le cadre de l'opération « **La Seine-Maritime s'équipe de 1 000 défibrillateurs** » accessible à tous.

Marche à suivre quand vous devez utiliser cet appareil en présence d'une personne inconsciente,

- 1- Prévenir ou faire prévenir les secours, le **18** ou le **15**.
- 2- Coller les palettes comme indiqué.
- 3- Raccorder les palettes sur le défibrillateur.
- 4- Allumer l'appareil et laissez-vous guider par le message vocal.
- 5- Continuer le massage jusqu'à l'arrivée des secours.



Nous comptons sur le civisme de tous pour le respect de cet appareil qui peut sauver une vie.

Les personnes qui le souhaitent peuvent visionner la vidéo sur le site du Conseil Général: www.seinemaritime.tv/114-defibrillateur-defibrillateur-hd--web-tv-seine-maritime.html



TRAITEMENT DE L'ARRÊT CARDIAQUE PAR UN TÉMOIN NON SECOURISTE

ALERTE IMMEDIATE



RCP IMMEDIATE



DEFIBRILLATION



SOINS SPECIALISES



Agenda

Vendredi 8mai	Commémoration de la Libération (Anciens Combattants)
Dimanche 17 mai	Fête des Saveurs (Association du Four à Pain)
Dimanche 7 Juin	Elections Européennes
Dimanche 28 juin	Fête de la musique (Animation Village)
Samedi 15 août	Fête patronale (Associations, Bénévoles, Municipalité)
Dimanche 23 août	Foire à tout (Associations, Bénévoles)
Samedi 26 septembre	Fête de la St Hubert (Chorale des Bons amis)
Samedi 10 octobre	Loto (Animation Village)
Samedi 17 dimanche 18 octobre	Expo peinture (Animation Village)
Mercredi 11 novembre	Armistice (Anciens Combattants)
Dimanche 15 novembre	Spectacle des Bons Amis (Club des Bons Amis)
Samedi 21 novembre	Repas des Aînés (Club des Bons Amis)
Vendredi 4 samedi 5 décembre	Téléthon (ASAR, Bénévoles)
Samedi 12 décembre	Noël des enfants (Animation Village, Bénévoles, Municipalité)

Attention la cérémonie traditionnelle de la fête des mères est supprimée faute de participants

Mise à disposition de sacs pour déchets verts

La communauté de communes met à disposition des habitants des sacs pour les aider dans le transport de leurs déchets verts vers la déchetterie.

Ces sacs sont réutilisables.

Ces sacs sont disponibles en mairie à raison de 4 par foyer.



Etat civil

Naissances : Alice DRIEUX le 28 janvier 2009
Aurélien BOLAND le 10 février 2009

Décès : Yves BOULANGER le 19 février 2009
Gildas LETOUT le 05 mars 2009

Ici sur le prochain bulletin, votre article?

Si vous êtes intéressé, veuillez le faire savoir en mairie!

Prochaine parution prévue en Septembre

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune d' Auzouville sur Ry.

Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal,

Directeur de publication : Le Maire

Chargé de la rédaction : la commission communication

Les rédacteurs : Les élus municipaux, les associations, les habitants

Impression : Alpha-copie 32 r St Eloi 76000 ROUEN

Distribution : Les agents communaux, les élus.